

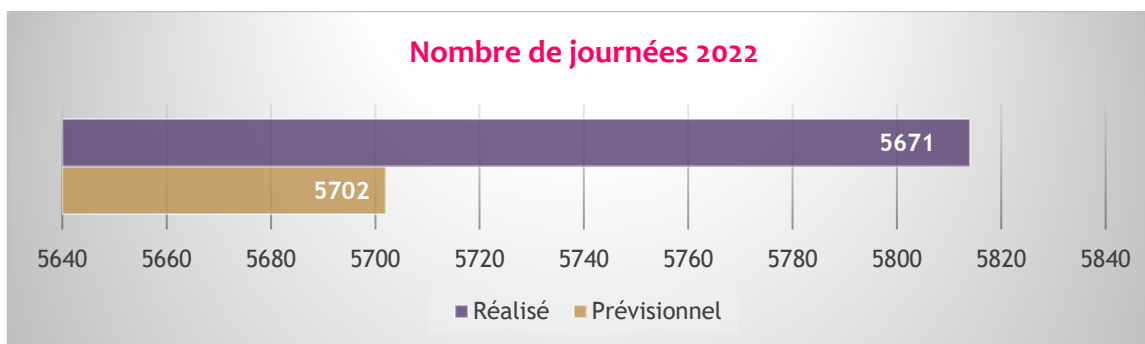
RAPPORT D'ACTIVITE 2022

« HAMEAU DU SEGALA »



Identification de la structure	
Nom de la structure	Hameau du Ségala
Adresse de la structure	9 Chemin du Paragal 81190 Mirandol Bourgnounac
Coordonnées téléphoniques	05 63 59 94 31 Secrétariat 05 31 81 00 03 Bureau éducateur 06 48 83 52 36 Portable éducateur
Adresse électronique	hameau.segala@apajh81.org
Nom du directeur	M. Uvaldo POLVOREDA
Type de structure	Etablissement pour Personnes Handicapées Vieillissantes
Capacité et modalités d'accueil	16 places
Numéro FINESS	810010819
Date de création	16 mars 2016
Nature et date du dernier arrêté d'autorisation	Arrêté du 14/10/2019 portant autorisation de la capacité d'accueil à 16 places à compter du 1 ^{er} janvier 2019
Organisme gestionnaire	APAJH du Tarn

1- Les besoins des personnes accompagnées



MOUVEMENT DES USAGERS

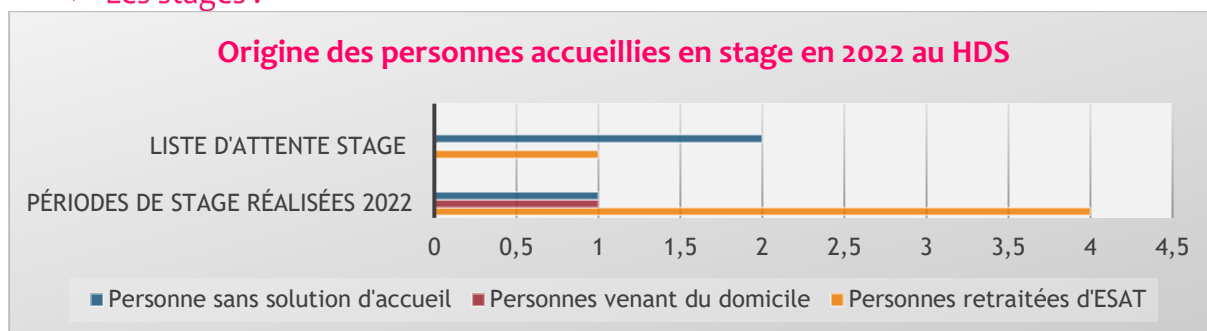
⇒ Les admissions en 2022 :

1 personne accueillie au foyer d'hébergement de Lavour a fait le choix de venir habiter au Hameau du Ségala après avoir réalisé une période de stage.

⇒ Les sorties de la structure en 2022 :

1 personne a quitté la structure : réorientée pour des soins vers un service de psychiatrie.

⇒ Les stages :



Nous avons accueilli 6 personnes en stage au cours de cette année 2022 :

- Suite à ces périodes de stages au total 3 personnes ont fait des demandes d'admission au HDS :
 - Une personne a été admise en 2022 ;
 - Une personne sera admise en janvier 2023 ;
 - Pour la troisième personne aucune date d'admission n'est encore arrêtée.
- Les demandes de stage des travailleurs d'ESAT, à l'approche de la retraite sont augmentation, on perçoit très nettement le vieillissement de cette population.
- Les accueils d'urgence concernent des personnes qui jusque-là vivaient à domicile. Ces demandes de stage sont en lien avec :
 - Le vieillissement ou le décès de la famille ;

- Une perte d'autonomie dont l'étayage d'accompagnement mis en place à domicile ne suffit plus à répondre de façon adaptée et sécurisée aux besoins de la personne ;
 - Une inadaptation temporaire du lieu de vie de la personne.
- Nous constatons que nous avons une augmentation des demandes de stage de personnes vivants à domicile que nous ne pouvons pas accueillir pour du répit car **nous ne disposons pas de place d'accueil temporaire.**

L'autorisation d'accueil temporaire permettrait de proposer des périodes de stage ainsi que des périodes de répit, aux familles, à différents partenaires tels que les services d'accompagnements à domicile ou encore le milieu hospitalier (SSR – Bon Sauveur).

⇒ Les séjours de répit :

6 habitants du foyer d'Hébergement Les Cyclades ont réalisé des séjours de répit tout au long de l'année.

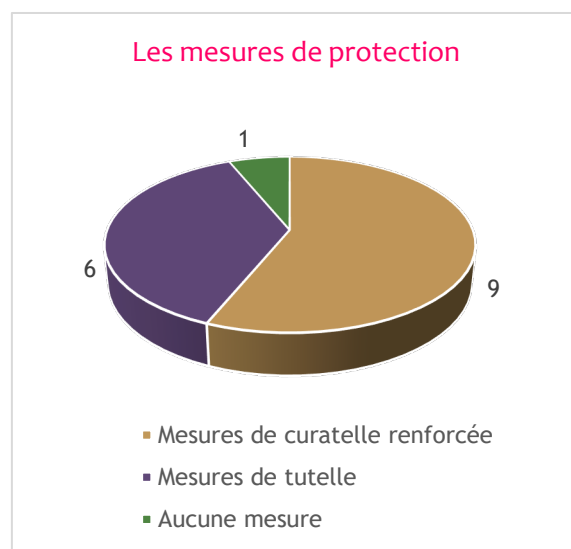
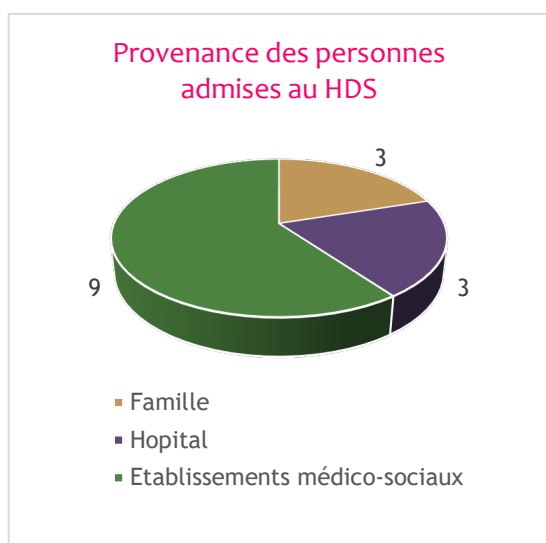
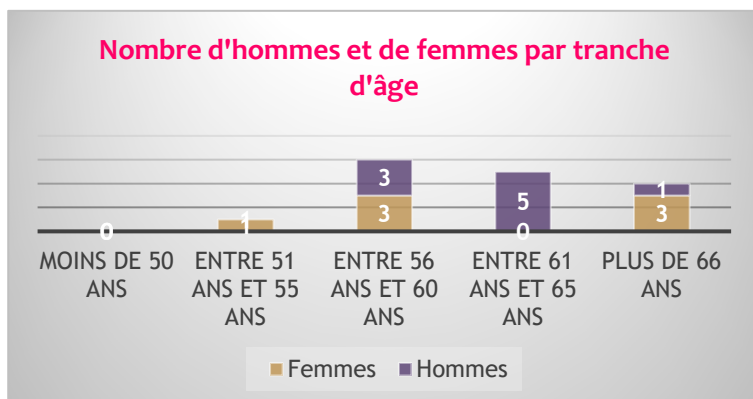
PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Au 31/12/2022 : 8 hommes et 7 femmes sont accompagnés au HDS.

7 personnes résident dans l'établissement depuis l'ouverture en 2016 ;

La moyenne d'âge est de 61 ans, celle des hommes (62 ans) et des femmes (60 ans). On constate que les femmes restent majoritairement plus jeunes que les hommes.

La doyenne est âgée de 69 ans.



On note que la majorité des personnes qui sont admises au HDS, sont d'anciens travailleurs d'ESAT.

EVOLUTION DES BESOINS DES PERSONNES

Constat : Les personnes accueillies sont majoritairement satisfaites de la prestation habitat qui leur est proposée. Chambre et sanitaires individuels, ou studio avec terrasse.

Constat : Les personnes accompagnées sont vieillissantes et ont besoin d'un accompagnement de proximité renforcé. De plus en plus de demande d'accueil de répit.

Conséquences :

Amélioration des espaces de vie collectif pour faciliter le vivre ensemble.

Réflexions sur :

L'aménagement de la cuisine /plonge et lingerie pour faciliter le fonctionnement quotidien.

L'aménagement des prises de repas en mode « self ».

L'aménagement des extérieurs.

La modification de la laverie, rapprochement des bureaux des professionnels au plus près des lieux communs.

La création d'un logement pouvant accueillir un couple.

Conséquences :

Réorganisation de l'emploi du temps :

Pour renforcer la sécurité des personnes et permettre la mise en place d'accompagnement personnalisé pour tous.

Recherche de soutien au niveau de la logistique.

Nécessité d'obtenir des places d'accueil temporaire.

Les personnes sont vieillissantes et les besoins de surveillance médicale doivent être renforcés. Développer le réseau partenariat avec le sanitaire.

Perspectives 2023 :

- Signature d'un CPOM EANM.
- Evolution de la gouvernance associative avec la réorganisation du pôle Habitat et Vie Sociale et la création d'un poste de chef de service.
- Développement des partenariats avec : CMP de Carmaux, le Bon Sauveur, les EHPAD.
- Favoriser les activités dans le droit commun.
- Mise en place de projets de promotion de la santé conjointement proposés par l'ARS et l'IREPS.
- Réflexion et mise en œuvre de projets autour de la thématique des personnes en situation de handicap vieillissantes et du handicap psychique.

LE MEDICAL

⇒ Crise sanitaire :

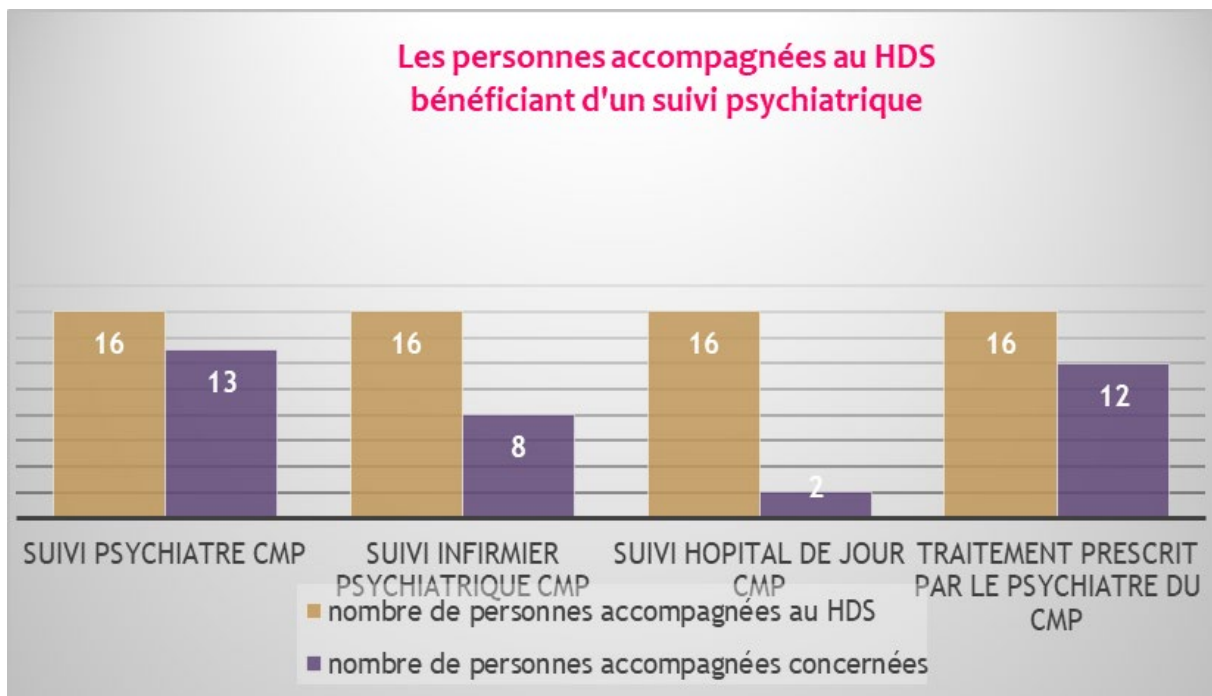
L'année 2022 aura été marquée par une nette amélioration de la crise sanitaire de la Covid 19. Nous avons eu cette année 6 personnes positives, avec de légers symptômes mais leur isolement au sein de l'établissement a permis l'absence de contaminations supplémentaires.

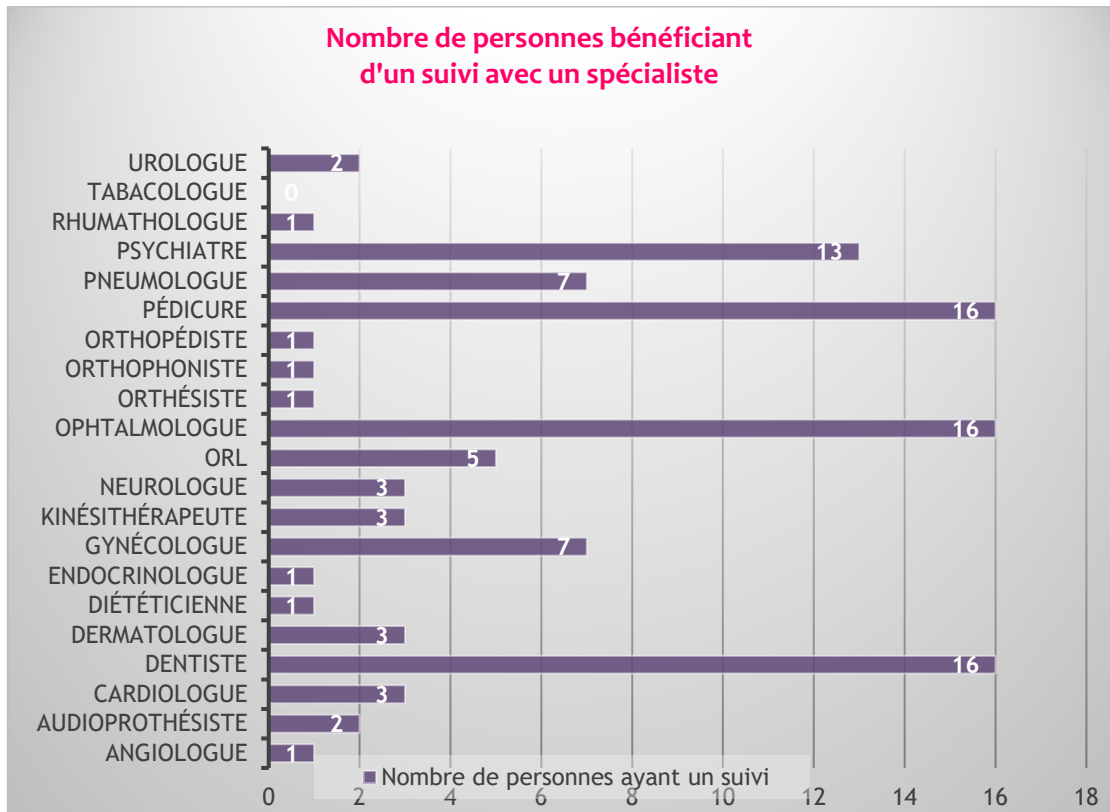
⇒ Soins :

Les rendez-vous médicaux chez le généraliste ont tous pu être réalisés au cabinet. 89% des personnes accompagnées bénéficient d'un suivi psychiatrique et 85% prennent un traitement.

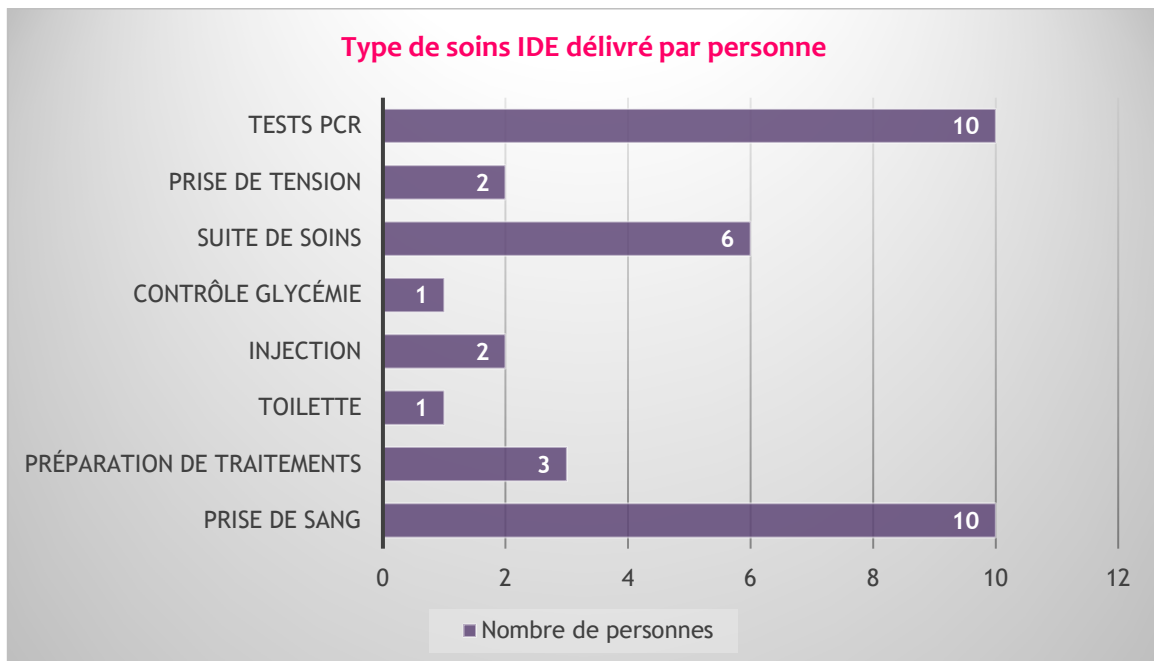
Pour une grande partie de ces personnes, les troubles psychiques sont arrivés avec l'avancée en âge.

Suite à un passage à l'acte violent, une personne a dû être hospitalisée en urgence en service de Psychiatrie et a été réorientée.





Le nombre d'accompagnements médicaux chez les spécialistes ne cesse d'augmenter et nécessite la présence de professionnels du fait de l'éloignement géographique du site.



La pharmacie de Mirandol prépare l'ensemble des piluliers des personnes accompagnées au HDS moyennant finance, elle les livre chaque semaine et intervient à tout moment en cas de modification de traitement.

2- La participation des personnes

LE PROJET PERSONNALISE D'ACCOMPAGNEMENT

Nous avons réalisé en 2022 :

- ✓ 17 co-constructions avec les usagers suite à l'évaluation de leur projet personnalisé.

Pour chaque personne est rédigé un **Projet Personnalisé d'Accompagnement** qui est la réponse formalisée aux besoins et attentes de la personne.

Un coordinateur est désigné pour chaque personne accueillie, il a pour mission de **coordonner les actions du PPA** et de **veiller à l'atteinte des objectifs fixés**.

LE CONSEIL A LA VIE SOCIALE

Le CVS en 2022 s'est réuni 3 fois.

Les membres du CVS : 2 représentants des familles, 4 représentants des personnes accueillies, 2 représentants des salariés, 2 administrateurs délégués.

Nous avons abordé :

- ⇒ L'avancée des travaux et les projets d'aménagement ;
- ⇒ Projet voile : le mini-séjour à Port-Vendre ;
- ⇒ Les échanges d'informations médicales avec la famille et avec les tuteurs ;
- ⇒ « Habiter chez soi » et l'autodétermination ;
- ⇒ Les transports pour se rendre à Carmaux ;
- ⇒ Point sur le du contrat de séjour et le livret d'accueil.

REUNIONS AVEC LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

L'équipe éducative a reprogrammé des réunions hebdomadaires tous les lundis sur le site du HDS afin de rendre effective la participation des habitants au déroulé de leur projet de vie et leur permettre de s'exprimer sur leurs attentes et besoins.

3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

Organisation :

- ⇒ Le pôle Habitat et Vie Sociale regroupe le Hameau Du Ségala, la Résidence Séniors, le Foyer d'hébergement et le SAVS Les Cyclades, le Foyer De Vie, l'EAM et le SAMSAH La Planésié : une nouvelle organisation est réfléchi fin 2022.
Le Hameau Du Ségala sous la direction de M. POLVOREDA sera dirigé par délégation par Mme ROMIGUIER. Un chef de service sera nommé en 2023.
- ⇒ Difficultés tout au long de l'année pour trouver des remplaçants qui souhaitent intervenir sur la structure malgré le travail de partenariat mis en place avec Coop Emploi.

Nombre de contrats	Nombre d'heure	ETP
147	5139	2.91
18 personnes	Maladie, congés, AT / congés maternité / congés parental	

Les projets :

A l'occasion des 50 ans de l'APAJH du Tarn, ont été organisées deux manifestations :

- Le 11/06/2022 à l'issue de l'Assemblée Générale, été proposé un après-midi festif avec diverses animations pour les personnes accompagnées de l'APAJH du Tarn et leurs familles, partage du gâteau d'anniversaire et après-midi dansant.
- Le 23/06/2022 : soirée évènement en présence du Président de la Fédération APAJH, au cinéma le Lido autour de 2 films. Un 1er film de présentation de l'association suivi de la projection du film intitulé « Presque » de et avec Alexandre Jollien et Bernard Campan, auquel la Fédération a collaboré. La projection a été suivie d'un débat et à l'issue, un repas dînatoire au Foyer De Vie La Planésié.

La voile :

A l'occasion des 50 ans de l'APAJH du Tarn, une idée originale a été lancée.

L'objectif : hisser tous ensemble en 2022 une voile par la force du sens donné au mot Equip'Apajh, un projet associatif porteur de sens, et créateur de cohésion.

Ce projet a permis aux résidents du foyer d'œuvrer d'une dynamique de vie positive et renverser les effets souvent négatifs liés au contexte sanitaire : 1 équipage mixte FH/HDS est allé à la découverte du littoral méditerranéen aux abords de Collioure pour vivre une aventure unique sur le voilier « Melisa » de Jean-Louis Migneau.

La sortie bateau n'a pas eu lieu en raison d'un vent trop important. Toutefois, l'Equip'Apajh a visité le voilier et y a pique-niqué avec Jean-Louis. La sortie en voilier est reportée en 2023. De nombreuses activités ont été organisées telles que la visite de l'aquarium, des repas au restaurant, un pique-nique sur la plage et des promenades.

Sorties :

Malgré ce contexte épidémique il a pu être proposé de nombreuses sorties et activités de loisirs tout au long de l'année.

Nous avons pu continuer notre accompagnement d'ouverture sur la cité et le développement des liens sociaux et culturels pour les personnes habitants au Hameau.

- ⇒ Rencontre inter-établissement avec le Foyer De Vie de LA STRADA de Castres ;
- ⇒ Rencontre inter-établissement avec le Foyer De Vie Le Sadlis de Castres ;
- ⇒ Durant l'été, l'équipe a proposé de nombreuses sorties et activités sur le département ;
- ⇒ Rencontres conviviales avec les habitants du FH à plusieurs reprises autour d'activités de loisirs et sorties culturelles sur le bassin castrais ;
- ⇒ Rencontre inter-établissement avec l'EHPAD de Monestiés ;
- ⇒ Rencontre inter-établissement avec la visite des ateliers de l'ESAT de Caramentis ;
- ⇒ Accueil de personnes habitant au FH Les Cyclades sur les fêtes de fin d'année.

Les activités physiques et de loisirs suivantes ont pu reprendre :

- ⇒ Activité Aquadouce à la piscine de Carmaux ;
- ⇒ Pétanque au boulodrome de Carmaux ;
- ⇒ Médiathèque de Pampelonne ;
- ⇒ Randonnée avec un club de Carmaux.

Les sorties culturelles et de loisirs :

- ⇒ Séjours adaptés durant l'été ;
- ⇒ Les marchés nocturnes tout l'été ;
- ⇒ Le marché de Carmaux le vendredi matin ;
- ⇒ Sortie au Pas de La Case ;
- ⇒ Bowling / baignade au lac / cinéma / cirque / visite de château etc...

Travaux :

- ⇒ Création et aménagement d'un appartement pouvant accueillir un couple en régie par M. Thomas LECONTE ;
- ⇒ Rénovation de la salle de restauration, changement des luminaires ;
- ⇒ Deux salles de bain ont été rénovées ;
- ⇒ A chaque déménagement des personnes, nous remettons à neuf les locaux. Cela a concerné 4 studios.

4- Développement durable

- ⇒ Mise en place des ampoules basse consommation ;
- ⇒ Mise en place du tri sélectif.

5- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

- ⇒ **Un contrat de partenariat a été signé avec le boulodrome de la mairie de Carmaux**, permettant aux personnes accompagnées des HDS/RSM de pouvoir maintenir l'activité pétanque en cas de mauvais temps.
- ⇒ **Une convention de partenariat a été signée avec le centre aquatique du Parc L'Odysée** de Carmaux, permettant aux personnes accompagnées de bénéficier de tarifs préférentiels pour s'inscrire aux différentes activités proposées.
- ⇒ **Un partenariat avec Le réseau des médiathèques Carmausin-Ségala**, « D'Lire Plus », qui accueille et propose des ateliers adaptés aux personnes accompagnées chaque mois.
- ⇒ **Partenariat avec le « Séga'liens »** qui se déplace sur Mirandol une fois par mois.
- ⇒ **Centre Hospitalier Pays de l'Autan Castres-Mazamet – Service Odontologie** (Partenariat renouvelé par tacite reconduction). Ceci permettant aux habitants d'être sensibilisés à l'hygiène bucco-dentaire et de pouvoir bénéficier de soins si besoin.

6- La démarche qualité

DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE

Réorganisation de la qualité dans le cadre du pôle Habitat et Vie Sociale avec la désignation d'un référent de site.

Mise en place d'un référent qualité associatif.

Des réunions de travail ont été organisées avec l'ensemble des référents pour repréciser les attendus de la démarche qualité sur le pôle.

GROUPE D'ANALYSE DES PRATIQUES

4 **GAP** afin de permettre à l'équipe du Hameau **d'échanger sur les pratiques professionnelles**, les **difficultés rencontrées** suivant les situations d'accompagnements des habitants du Hameau.

7- Le développement des compétences, La formation professionnelle

Plan de développement des compétences réalisé au HDS sur l'année 2022					
Nom de la Formation	HDS	Nombre de jours de formation	Nombre d'heures de formation	Total participants	TOTAL HEURES FORMATION
FORMATIONS COLLECTIVES					
Autodétermination GPE 1	1	2	14	1	14
Devenir secouriste en Santé mentale (Site ESAT Fournials)	1	2	14	1	14
FORMATIONS SECURITE					
HACCP	5	2	14	5	70
Recyclage SST (03/06/2022)	1	1	7	1	7
Recyclage SST (13/12/2022)	3	1	7	3	21
Sensibilisation aux risques routiers (06/12/2022) ALBI	2	0,5	3	2	6
TOTAL	13	8,5	59	13	132

- ⇒ 132 heures de formation pour l'ensemble de l'équipe.
- ⇒ Une salariée a réussi une certification professionnelle de Chef de Service des ESSMS.
- ⇒ Suite à un Audit de la cuisine centrale l'ensemble de l'équipe participé à 14h de formation HACCP.
- ⇒ Professionnels et personnes accompagnées ont participé à une formation sur l'autodétermination.
- ⇒ Une solidarité associative s'est mise en place, un salarié du FH est venu renforcer l'équipe, lorsque les professionnels du HDS ont été en même temps positifs à la Covid.

8- Les instances du personnel, Le dialogue social, la qualité de vie et des conditions de travail



QVCT :

- Mise en place d'un groupe de travail pour réaliser la charte managériale associative.
- Questionnaire sur la mobilité professionnelle.
- Mise en place de l'annualisation du temps de travail et déploiement du logiciel Harmony RH.

9- Les finances

1. L'ACTIVITE :

L'activité 2022 réalisée pour l'internat est de 5.671 journées pour 5.702 journées prévues, soit -312 jours.

2. LES CHARGES :

a. Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante

	CA 2020	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
Groupe 1 afférent à l'exploitation courante	116.388,58	134.993,82	136.207,79	126.059,97	-10.147,82

On note une économie de 10.147,82€ entre le CA et le Budget Exécutoire 2022.

Les écarts s'analysent :

- Dépassement sur les Achats non stockés : +3.769,03€ dont Energie / Combustibles : +2.341,32€ et Alimentation +677,89€.
- Sous-traitance à caractère Médico-social : -18.422,88, les sorties et transferts non pas été réalisés.
- Déplacements / Missions : -2.577,00€ (de la même façon que précédemment).
- Prestation Alimentation : + 4.150,91€ du fait de l'augmentation des premières et donc du prix des repas.

b. Les charges de personnel

La CCNT 66 a été appliquée à l'ensemble du personnel.

La valeur du point appliquée est fixée à 3.82 € pour l'année 2022. Mais une régularisation de la valeur du point à 3.93€ (+0.11€ de Juillet à Décembre 2022) a été enregistrée sur l'exercice pour un montant de 2.800,20€.

	CA 2020	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
Groupe 2 afférent au Personnel	389.550,32	357.587,86	356.223,45	383.495,69	+27.272,24

On observe un écart de +27.272,24€ entre le CA 2022 et le Budget Exécutoire.

Cet écart s'explique par le remplacement du personnel durant la période pour maladie et congés.

En contrepartie de ce dépassement, nous avons des recettes en atténuation. Il s'agit des indemnités de sécurité sociale et de prévoyance pour 33.253,34€ (GII des Produits) et des Indemnités de prévoyance pour 2.797,70€. Pour mémoire les indemnités de sécurité sociale ne couvrent que 50% du salaire pour absence maladie, il reste à la charge de l'établissement le reste du salaire et des charges ainsi que le salaire du remplaçant.

Le montant des recettes en atténuation du personnel en produits s'élèvent à : 36.260,04€

Depuis Mars 2020, nous avons recours à une agence de travail temporaire (Coop Emploi), pour le remplacement des absences de personnels d'où le Poste Personnel extérieur à l'établissement (128.968,66€).

La non prise en compte au niveau du budget de la revalorisation des surveillants de nuit est évaluée à 7.882,56€.

En tenant compte des recettes en atténuations les charges afférentes au personnel sont en économie.

c. Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure

	CA 2020	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
Groupe 3 afférent à la structure	134.993,82	132,128,58	136.130,00,48	136.370,13	+249.13

On note un dépassement de 249.13€ entre le CA et le Budget Exécutoire 2022. Le groupe est globalement équilibré.

Les écarts s'analysent majoritairement par les postes :

- Réduction des loyers de -12.000€.
- Réduction des maintenances -3.576,01€
- Augmentation des charges liées au bâti 2.943,61€
- Charges exceptionnelles non prise en compte pour un retour à l'équilibre de l'établissement : -4.012,50€

Une provision de 13.724,69€ a été constituée pour les indemnités de fin de carrière, elle est entièrement compensée par des produits Transferts de charges pour 12.771,32 en provenance de l'association.

3. LES INVESTISSEMENTS ET LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS :

Les investissements (10.551,82€) concernent

- Le matériel informatique pour 2.166,42€
- L'acquisition d'un véhicule 9 places pour 8.385,40€

La dotation aux amortissements s'élève à 5.689,56€.

4. LES PRODUITS :

a. Les Produits de la tarification

	CA 2020	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
Montant des Produits de la tarification (73)	589.147,55	605.996,90	628.562,24	620.084,99	-8.477,25

L'excédent de ce groupe est lié à l'activité (-312 journées).

b. Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

	CA 2020	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	5.910,60	15.231,49	0.00	36.260,04	+36.260,04

Cet écart concerne les indemnités journalières perçues pour le personnel en arrêt maladie.

c. Groupe 3 : Produits financiers et Produits non encaissables

	CA 2020	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	825,00	325,00	0.00	13.096,32	+13.096,32

Ce groupe est excédentaire de +13.096,32€ constitué par reprise en produits d'une subvention d'investissement reçue (325€) et un transfert de charges de 12.771,32€ en provenance de l'association pour couvrir les provisions pour indemnités de fin de carrière.

5. LA SYNTHÈSE DU RESULTAT :

a. Le résultat comptable

Le compte de résultat, dégage un excédent comptable de +23.505,56€

RESULTAT
+23.505,56

b. Le passage du résultat comptable au résultat administratif

Le résultat comptable doit être retraité.

	Proposé par l'établissement
Résultat comptable	+23.505,56
+ Reprise déficit	
+ Reprise sur la Réserve de compensation des charges d'amortissement	
+ Réintégration de la variation de provision pour congés à payer	-1.058,55
+ Réintégration de la provision pour départ à la retraite non prévue au BP 2020	
+ Réintégration de la provision pour CET non prévue au BP 2020	
Résultat administratif corrigé	+22.447,01

c. Proposition d'affectation du résultat

Résultat administratif à affecter	+22.447,01€
--	--------------------

Il est proposé d'affecter ce résultat :

- au compte 119000 Report à nouveau déficitaire pour **+22.447,01€**.

10- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2023

En s'appuyant sur le décret du 9 mai 2017, et dans l'objectif d'accompagner les personnes en fonction de leurs besoins et de leurs projets de vie, la direction du Dispositif Habitat et Vie Sociale souhaiterait pouvoir obtenir auprès du département du Tarn une autorisation globale, pour le FH, le FDV et le HDS. Cette nouvelle autorisation permettrait plus de souplesse pour répondre et accompagner au mieux les habitants dans leurs parcours de vie.

Pour cela, les équipes professionnelles devront s'engager à modifier leur manière d'accompagner les habitants. Il est important de souligner que les nouveaux fonctionnements vont toucher toutes nos actions, notre manière d'accompagner et nos pratiques professionnelles.

- ⇒ Signature d'un CPOM APAJH 2023/2027 pour l'EANM ;
- ⇒ Réflexion sur de nouveaux modes d'habitat ;
- ⇒ Aller plus loin dans les projets d'autodétermination ;
- ⇒ Acculturer l'ensemble des professionnels à la notion d'autodétermination génératrice de nouvelles méthodologies de travail ;
- ⇒ Ecriture du projet d'établissement/règlement de fonctionnement ;
- ⇒ Repenser la méthodologie des projets personnalisés en lien avec la nomenclature Serafin PH ;
- ⇒ Promouvoir la santé des personnes accueillies ;
- ⇒ Développer un projet d'accueil de jour ;
- ⇒ Développer des projets pour faciliter les échanges, les rencontres.

11- Les annexes

- ⇒ Comptes administratifs.

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPONSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**

